

Examen professionnel de contremaître maçon/ne

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)
Association Suisse des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS)
Infra Suisse
Cadres de la Construction Suisse
Syndicat Unia
Syndicat Syna



Informations

Inscription à l'examen professionnel de contremaître maçon 2023

1. Règlement d'examen et guide

Téléchargeable sous www.entrepreneur.ch/contremaitre

2. Dates

Publication :	avril 2022
Délai d'inscription :	jusqu'au 15 juillet 2022
Décision concernant l'admission :	début octobre 2022
Convocation et programme d'examen :	fin novembre 2022
Examen :	du 9 au 13 janvier 2023 à Tolochenaz
Consultation des épreuves :	8 février 2023
Remise des brevets :	fin avril 2023 à Tolochenaz
Recours / plaintes :	dans un délai de 30 jours après la réception de la décision de non-admission et après la remise des notes

3. Inscription

L'inscription se fait dorénavant en ligne. Vous trouverez le lien sur notre site Web : www.entrepreneur.ch/contremaitre

Veillez télécharger les copies électroniques de tous les documents requis sur notre plateforme électronique (y compris la copie d'une pièce d'identité officielle).

Vous trouverez d'autres informations concernant le processus d'inscription dans l'aide-mémoire également disponible sur ce site.

Secrétariat d'examen professionnel de contremaître maçon/ne:
c/o Bildung Schweizerischer Baumeisterverband

Weinbergstrasse 49 • Postfach • 8042 Zürich • Téléphone +41 58 360 76 99 • pruefungssekretariat@baumeister.ch